

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2017**

**PRESENTS :** Mme VULLIEN. M. GRANGE. Mme FOURNILLON. Mme PIGEAUD. M. MARTIN. Mme STERIN. M. PAGET. Mme LAVIROTTE. M. DUPERRIER. Mme SAPIN. M. FARGIER. Mme JAMBON. M. LAMY. Mme LOSKA. M. PAUME. Mme LEVY-NEUMAND. M. FAVELIER. Mme MORIN-MESSABEL. M. ROUFFET. M. DELOSTE. Mme de la RONCIERE. M. CHARLET. Mme SCHREINEMACHER. Mme GLORIES. Mme BERERD.

**ABSENTS EXCUSES :**

- M. VIREMOUNEIX (pouvoir à M. PAGET)
- M. BRIAL (pouvoir à Mme LAVIROTTE)
- Mme LEULLIER (pouvoir à M. DUPERRIER)
- Mme BLANC (pouvoir à M. FARGIER)



**1. Installation des conseillers municipaux**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur GRANGE, premier adjoint au maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Michèle VULLIEN	Damien PAUME
Bruno GRANGE	Martine LEVY-NEUMAND
Rose-France FOURNILLON	Jean-Marie BRIAL

Yann VIREMOUNEIX	Anne LEULLIER
Marie-Reine PIGEAUD	Jean FAVELIER
Thierry MARTIN	Christine MORIN-MESSABEL
Marie-Pascale STERIN	Jean-Pierre ROUFFET
Bernard PAGET	Catherine BLANC
Marie-Hélène LAVIROTTE	Jean-Yves DELOSTE
Jean-Luc DUPERRIER	Gaëlle de la RONCIERE
Pascale SAPIN	Pascal CHARLET
Jean-François FARGIER	Florence SCHREINEMACHER
Suzanne JAMBON	Véronique GLORIES
Grégory LAMY	Sylvie BERERD
Frédérique LOSKA	

Monsieur Damien PAUME a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

## **2. Élection du maire**

### **2.1. Présidence de l'assemblée**

Madame VULLIEN (la plus âgée des membres présents du conseil municipal) a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt-cinq conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2. Constitution du bureau**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Jean-François FARGIER et Monsieur Jean-Yves DELOSTE.

### **2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Madame VULLIEN propose la candidature de Madame Rose-France FOURNILLON au poste de maire.

## **Déclaration de Monsieur Pascal CHARLET**

« Je souhaite avant que le conseil municipal ne vote, intervenir pour rappeler quelques points, sans parler du feuilletton estival de ira ira pas !!!

Mme Vullien vous quittez votre mandat en cours de route, contrairement à vos affirmations faites pendant la campagne et relayées par le PROGRES en date du 25/03/2014 dans lequel je cite :

«Et je vous le répète, j'irai jusqu'au bout de mon mandat, si je suis réélue il est hors de question que je passe la main en cours de mandat !!!! ».

Chacun appréciera

Vous devenez sénatrice, non pas en étant élue, mais faute de combattant !!! En effet Mr MERCIER n'ayant pu accéder au Conseil Constitutionnel du fait d'une affaire d'emploi familiaux, a en application de la loi sur le cumul, décidé de rester président de son intercommunalité et vous permet ainsi, étant suivante de liste de devenir sénatrice.

Mr MERCIER a toujours été votre mentor et vous avez toujours au Conseil Général soutenu sa politique dont vous êtes comptable, son bilan est catastrophique, il aura coûté aux contribuables du Rhône plus d'un milliard (Prêts toxiques, Musée des confluences, vente précipitée d'actions de la CNR, ASF et APRR).

Revenons à DARDILLY, votre première campagne, il y a plus de 22 ans avait pour slogan Halte au Béton !!!! on a été servi ....

Je suis par ailleurs surpris de la distinction qui vous a été attribuée par l'Association des Maires pour une action visant à réduire les délais de réalisation des projets immobiliers.

Je me remémore une campagne électorale qui annonçait le démarrage des travaux de l'Esplanade pour l'automne 2014. Nous sommes à l'automne 2017 et force est de constater que ce projet avance à un train de sénateur !!!.

J'en reviens maintenant à l'élection d'un nouveau maire, celle-ci se joue et s'organise entre élus....Les Dardillois ne sont absolument pas sollicités pour choisir celui ou celle qui demain les représentera et gèrera leur commune ...

En conséquence nous ne participerons pas au vote et vous laisserons délibérer entre vous. »

Madame Vullien remercie Monsieur Charlet et ne relèvera pas toutes les erreurs qui ont été dites.

« Vous vous souvenez quand même que je ne suis plus Conseillère Générale depuis 2008, c'est un de vos amis qui a pris la suite et les prêts toxiques datent de ce moment-là ! »

Madame Vullien rappelle juste que cela fait 22 ans que l'équipe à laquelle elle était à la tête en 1995 a été élue, a été réélue en 2001 avec de nouveaux collègues, puis réélue en 2008 et en 2014.

Elle avait donc dit qu'elle continuerait le mandat, sous réserve qu'il y ait quelque chose de particulier.

« Vous savez très bien puisque vous l'avez rappelé que la campagne sénatoriale a eu lieu en 2014. Je l'avais dit en 2014 lorsque j'ai annoncé ma candidature aux sénatoriales et il paraissait assez intéressant de pouvoir passer la main en cours de mandat pour pouvoir préparer la suite des élections de 2020. »

Madame Vullien indique qu'elle est très heureuse de ce moment où elle va pouvoir passer la main à quelqu'un de l'équipe, car c'est la règle, on ne repasse pas devant les citoyens, puisque le vote a eu lieu et qu'ensuite le maire est élu à l'intérieur de l'équipe municipale. C'est la règle républicaine et démocratique qui s'applique. »

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

20 h 45 : Arrivée de M. ROUFFET

#### **2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	6
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....	0
d. Nombre de suffrages exprimés .....	23
e. Majorité absolue .....	12

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Rose-France FOURNILLON	23	Vingt-trois

#### **2.5. Proclamation de l'élection du maire**

Madame Rose-France FOURNILLON a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

#### **Déclaration de Madame Michèle VULLIEN**

« Ce moment est émouvant, bien évidemment puisque c'est la passation de l'ancien Maire au nouveau Maire, d'une femme à une autre femme, cela me touche d'autant plus particulièrement. Les hommes de mon équipe ont souffert et vont continuer à souffrir !

Au fil de ces 22 années, je voulais remercier tous les élus qui se sont impliqués, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité, pour le bien de Dardilly, il faut le saluer. Toutes ces équipes qui se sont renouvelées à peu près à chaque fois par moitié. Des nouveaux ont été accueillis, des Dardillois, des gens plus jeunes, des personnes qui sont en âge d'être nos propres enfants. Je pense par exemple à Marie-Pascale Sterin qui, pendant

la dernière campagne, accouchait de son petit dernier ! puis d'autres jeunes comme Marie-Hélène Lavirotte.

Le temps a passé et les équipes se sont renouvelées, toujours pour avoir à Dardilly, cette qualité de vie que tout le monde attend.

Je voudrais également remercier l'ensemble des équipes techniques de la mairie, l'ensemble des fonctionnaires, en particulier les 2 DG successifs ainsi que tous les salariés de la commune.

Tous ont participé à votre bien être sur la commune et vont continuer.

Je suis très heureuse ce soir car je passe sans problème particulier la main à Rose-France Fournillon, et il y a un certain nombre de choses à faire. Il y a eu du retard sur l'Esplanade, comme l'a rappelé M. Charlet.

Une réunion a lieu ce soir à l'Aqueduc ; il y a eu des aléas qui ont été expliqués.

La volonté de cette équipe est de pouvoir faire que les gens soient heureux à Dardilly, et cela depuis plus de 20 ans et cela se poursuivra.

J'adresse un grand Merci à l'ensemble des Dardillois qui nous a fait l'honneur et l'amitié de nous reconduire tout au long de ces années, 4<sup>ème</sup> mandat.

Merci à vous tous, et merci également à Rose-France qui a accepté cette charge qui n'est pas forcément facile, car c'est un milieu de mandat. Le plan de mandat est déjà fait et vous avez eu, dans vos boîtes aux lettres, le bilan de mi-mandat. Il y a quelque chose de tracé d'un point de vue financier et l'on peut remercier Bruno Grange, qui depuis toutes ces années a su tenir les finances de la commune.

Je pars sereine et je suis déjà installée au Sénat, où je vais continuer à travailler au niveau national. Je reste dans la commission Aménagement du territoire et développement durable. C'est là où il y a la mobilité, et je reste sur ce champ très fort de la mobilité. Je reste également élue à Dardilly, à a Métropole et bien sûr au Sytral, pour continuer cette adaptation de l'offre dont nous avons tous tant besoin pour circuler sur toute l'agglomération.

Je vous remercie de toutes ces belles années et vous allez en vivre d'autres.

Et comme l'on dit à la Métropole et ici à Dardilly, Aimons l'avenir.

Aimons l'avenir avec Rose-France. »

### **Déclaration de Madame Rose-France FOURNILLON**

« Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous.

Emotion tout d'abord parce qu'en mars 2014, lorsque, doyenne de notre équipe, j'ai passé l'écharpe de Maire à Michèle Vullien j'étais loin d'imaginer que trois ans après nous inverserions les rôles.

Permettez-moi avant toute chose de féliciter devant vous tous Michèle Vullien qui a servi pendant 22 ans notre commune et qui va désormais servir la France. Je te réitère Madame la Sénatrice toutes nos sincères félicitations.

La commune de Dardilly peut être fière de toi.

Désormais notre conseil municipal pourra s'enorgueillir d'avoir dans ses rangs une Michèle Vullien Conseillère Municipale, Conseillère Métropolitaine et de surcroît Sénatrice.

Michèle, au nom de toute l'équipe, je tiens à t'exprimer notre immense gratitude pour ton engagement sans faille. Tu as largement mérité la confiance qui t'a été donnée par une équipe renouvelée par moitié à chacun de tes mandats, portée par les valeurs qui l'ont toujours animées depuis 1995, où la transparence et le dialogue ont toujours permis d'avancer et de réaliser les plans de mandat successifs. La réalisation du plan de mandat 2014-2020 est en bonne voie, comme en témoigne le bilan de mi-mandat qui vient d'être récemment publié.

En mon nom personnel, je veux te dire tout le plaisir que j'ai eu depuis 13 ans de travailler avec toi. Nous avons chacune notre propre sensibilité, le même sens de l'engagement et du travail, mais nous partageons aussi le sens du plaisir, de l'humour, car tu n'en manques pas et j'aime cela ; j'aime aussi que nous ayons pu partager de beaux moments festifs par exemple lors du défilé de mode auquel nous avons participé main dans la main, lors de la belle fête de Dardilly 1909, ou encore quand nous chantions à tue-tête toi et moi la Vogue de Dardilly, accompagnées par l'harmonie. Nous sommes conscrites et je garde en mémoire et en photos nos fous rires en déambulant lors de la fête des classes et c'est aussi cela qui nous rapproche.

Mes Chers collègues élus du conseil municipal, c'est aussi avec fierté et émotion que je vous remercie pour votre confiance. Vous venez de me placer à la direction de notre commune pour la fin de notre mandat. Outre le fait qu'il n'est pas facile de succéder à un Maire installé depuis 22 ans et qui plus est, quant il s'agit de Michèle Vullien, j'ai conscience de l'importance de la tâche et des responsabilités que j'endosse. L'équipe municipale a toujours été composée d'adjoints et de conseillers compétents et engagés. Je continuerai à m'appuyer sur cette équipe avec cet esprit de confiance réciproque qui la caractérise. Je sais aussi que pour mener à bien nos projets, nous pouvons nous appuyer sur des services municipaux composés d'hommes et de femmes efficaces et de grande valeur professionnelle. Ensemble élus et fonctionnaires, nous travaillons dans le respect des hommes et des femmes, qui représentent notre bien le plus précieux au service de l'intérêt général.

J'entends piloter la fin de mandat dans la continuité des actions menées depuis son début, avec en fil rouge l'optimisation de la gestion communale. Nous savions en 2014 qu'une grande prudence nous était imposée compte-tenu des restrictions budgétaires. Plus que jamais aujourd'hui, cette prudence s'avère nécessaire, ces restrictions se confirmeront encore dans les années à venir. La saine gestion de nos finances, sous la vigilance de notre premier adjoint Bruno Grange aux manettes depuis 22 ans, conjuguée à nos actions d'optimisation dans tous les domaines de la gestion communale nous permettent de ne pas augmenter les impôts locaux.

Nous avons à traiter des sujets stratégiques à plus ou moins court terme, comme la réforme des rythmes scolaires, le nouveau Plu-H, la future école des Noyeraies, mais encore le projet de l'Esplanade pour lequel nous aurons le 27 novembre une réunion publique sur son avancée. La mise en service de la liaison A89-A6 et ses conséquences pour Dardilly, le développement de Techlid, l'avenir de la Porte de Lyon. Nous accompagnons à la métropole le dossier sur le déclassement de l'A6, en travaillant notamment sur la liaison ferroviaire.

En 2014, nous affirmions une volonté et l'engagement de faire entendre la voix de Dardilly dans le concert Métropolitain. Le prélude a démarré, et si le concert promet d'être long et parfois difficile. Il se compose avec la volonté d'une équipe municipale dardilloise, bien décidée à faire respecter notre identité. Le travail que nous menons à l'intérieur des conférences territoriales des Maires, appuyé sur une vision concrète de ce que doit être une politique de territoire est écrit dans la partition.

Nous avons à Dardilly une belle qualité de vie, nous œuvrons pour que chacun trouve sa place, aidés en cela par les comités de proximité, importants relais des souhaits des habitants. Ce sont des dardillois et dardilloises engagés et investis dans la vie de la commune, ils donnent de leur temps et de leur énergie et je profite de ce moment important pour les remercier, tout comme je remercie la centaine d'associations dardilloises.

Comme adjointe à la culture j'ai mesuré le poids du travail des associations culturelles et d'animation, mais en animant le comité de pilotage de la vie associative dans son ensemble, j'ai eu la confirmation qu'elles participent largement à notre volonté de faire que chacun puisse trouver sa place du plus jeune au plus âgé.

Je vous renouvelle mes remerciements.

Aimons l'avenir.

### **Déclaration de Monsieur Bruno GRANGE**

« En mon nom propre et au nom de mes collègues de la majorité communale, j'exprime ma gratitude, tout d'abord envers Michèle Vullien qui fut un grand maire de Dardilly. Comme cela l'a été dit, j'étais dans ses équipes depuis 22 ans, dont 3 ans comme simple conseiller, et 19 ans comme adjoint aux finances. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec Michèle et avec toutes les équipes d'élus.

Je souhaite bonne chance à Rose-France dans sa nouvelle mission. Rose-France qui a été excellente adjointe à la culture. On lui doit quand même l'école de musique, la rénovation de l'Aqueduc, de très belles fêtes 1909 et 1945. On lui doit également une programmation culturelle de qualité et enviée par beaucoup de communes. On lui doit aussi le dernier jumelage avec l'Italie.

L'ensemble des élus, les adjoints et les conseillers municipaux mettront la même énergie à travailler avec toi, que l'on a eu avec Michèle Vullien.

Bonne chance Rose-France. »

### **Déclaration de Monsieur Thierry MARTIN**

« Cela ne fait que 16 ans que je travaille avec Michèle et c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai aimé son humanisme, sa pédagogie, et sa bienveillance.

Nous avons fait de supers chantiers, un centre technique municipal, un Aqueduc, avec Cécile Montreuil, la rénovation du Grégoire, un cimetière, des églises. Si l'on fait la liste de ce que nous avons fait, nous avons des équipements dignes d'une commune de plus de 10 000 habitants.

Dardilly est une très belle commune de l'ouest lyonnais.

Le fonctionnement d'une équipe municipale avec une réunion de l'équipe majoritaire, tous les mardis soirs, où l'on peut échanger les uns et les autres sur la façon dont on voit les choses et comment on peut les construire.

Je suis très fier que ce soit Rose-France qui prenne la suite. Nous nous étions beaucoup posé la question sur l'Aqueduc, sur sa rénovation et sur l'école de musique. J'étais assez sceptique sur le fait que l'on réunisse autant d'enfants à l'école de musique et l'on voit que l'on a complètement explosé les chiffres. Cela veut dire que ce que Rose-France souhaitait était nécessaire pour la commune.

En tout cas Rose-France si tu nous fais confiance, moi j'ai confiance en toi et je continuerai à travailler, avec l'ensemble des collègues.

Merci également à Michèle.

Je voulais également dire un petit mot pour Jean Cornet.

Je crois que Jean aurait été très fier de savoir que Michèle partait au Sénat et j'ai un petit pincement au cœur pour Jean Cornet ce soir.

Merci Michèle et merci Rose-France».

Madame Vullien explique qu'un hommage sera rendu à Jean Cornet par la Mission locale prochainement.

« Jean est avec nous dans nos cœurs ».

Madame Vullien salue particulièrement tous les jeunes enfants qui sont là ce soir. Il y en a peut-être qui sont du conseil municipal des enfants.

Marie-Reine Pigeaud va nous en parler. »

### **Déclaration de Madame Marie-Reine PIGEAUD**

Madame Pigeaud explique que l'on a la chance d'avoir un Conseil Municipal des enfants depuis ce mandat qui fonctionne très bien, qui prépare des projets et qui s'implique jusqu'à leur réalisation.

« Nous avons un petit pincement au cœur, Michèle, de te voir partir. Paris n'est pas très loin, mais enfin c'est quand même 2 heures de TGV.

C'est une page qui se tourne...

On sait que l'on va travailler avec Rose-France ; on la connaît bien, on l'aime bien, il n'y a aucun soucis.

La confiance règne. Beaucoup de choses se sont faites et dans ce mandat et au mandat précédent, auxquels je participais.

Il y a eu la réforme des rythmes scolaires avec Cécile Montreuil et également tout un travail pour reconsidérer la situation, avec une large concertation auprès de tous les grands élèves, qui a donné les résultats que l'on sait. Je voudrais également parler de notre politique péri-scolaire.

Il est vrai que l'on nous envie notre école de musique, mais également l'accueil péri-scolaire, le temps de la pause méridienne où tout est organisé pour le développement et le bien-être des enfants. »

Monsieur Charlet adresse à Madame Fournillon ses félicitations républicaines et souhaite que désormais les Dardillois qu'il représente soient un peu mieux considérés.

### **3. Détermination de l'effectif des Adjointes**

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 voix qui ne participent pas au vote, décide de créer sept postes d'adjoints, conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **4. Élection des adjoints**

Sous la présidence de Madame Rose-France FOURNILLON élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

#### **4.1. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire**



Madame le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de quelques minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, Madame le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste figure ci-dessous :

Bruno GRANGE  
 Marie-Reine PIGEAUD  
 Yann VIREMOUNEIX  
 Marie-Pascale STERIN  
 Thierry MARTIN  
 Marie-Hélène LAVIROTTE  
 Bernard PAGET

Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de la liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire.

Madame le Maire précise les fonctions qui seront attribuées à chaque Adjoint :

Monsieur Bruno GRANGE	Ressources humaines – Finances – Contrôle de gestion et prospective - Optimisation
Madame Marie-Reine PIGEAUD	Petite Enfance – Enfance – Jeunesse – Education au développement durable
Monsieur Yann VIREMOUNEIX	Développement urbain, économique, commercial et agricole – Anciens Combattants
Madame Marie-Pascale STERIN	Action sociale – solidarité – handicap – Economie Sociale et Solidaire
Monsieur Thierry MARTIN	Cadre de vie – Patrimoine – Maîtrise de l'énergie – Investissements éco- citoyens – modes doux
Madame Marie-Hélène LAVIROTTE	Communication – concertation publique – veille technologique – Guichet numérique

Monsieur Bernard PAGET	Animations – Vie culturelle et sportive – Jumelages - intercommunalité culturelle et sportive
------------------------	---

#### **4.2. Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	6
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....	1
d. Nombre de suffrages exprimés .....	22
e. Majorité absolue .....	12

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bruno GRANGE .....	22	Vingt-deux

#### **4.3. Proclamation de l'élection des adjoints**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Bruno GRANGE. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-après :

1 <sup>er</sup> Adjoint	Bruno GRANGE
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Marie-Reine PIGEAUD
3 <sup>ème</sup> Adjoint	Yann VIREMOUNEIX
4 <sup>ème</sup> Adjoint	Marie-Pascale STERIN
5 <sup>ème</sup> Adjoint	Thierry MARTIN
6 <sup>ème</sup> Adjoint	Marie-Hélène LAVIROTTE
7 <sup>ème</sup> Adjoint	Bernard PAGET

20 h 24 : arrivée de Mme LEULLIER.

Madame le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de faire une photo de groupe et de s'orienter vers la salle des mariages pour le pot de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 25.